



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

transport de marchandises

Question écrite n° 2923

Texte de la question

M. Jean-Pierre Barbier interroge M. le ministre du redressement productif sur l'harmonisation des charges dans l'Union européenne dans le domaine du transport de marchandises. En raison de disparités législatives et fiscales, les entreprises françaises de transport de marchandises font face à une vive concurrence de la part de sociétés européennes bénéficiant d'un coût du travail considérablement moindre. Si l'harmonisation des salaires au sein de l'Union est utopique, une harmonisation des charges pesant sur les entreprises est plus envisageable et peut apparaître comme un début de réponse à la délocalisation et à la sous-traitance étrangère. En conséquence, il lui demande si une évolution normative tendant à une harmonisation des charges sociales pesant sur les entreprises de transport routier à l'échelle européenne est comprises dans les projets gouvernementaux.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Barbier](#)

Circonscription : Isère (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2923

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Action et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 août 2012](#), page 4682

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)